

# Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 89

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249023>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 87  
du *Pays du Dimanche* :

340. ENIGME.

Epine.

341. QUESTION ?

*N'avoir pas un rouge liard.*

Le Liard tire son nom de Hugues Liard, d'au-  
phin du Viennois, qui en fit fabriquer le premier.  
On disait alors un liard, comme on a dit un na-  
poléon, un louis, et cette monnaie fut mise en  
circulation.

Les liards étaient de couleur grise et valaient  
trois deniers. Vers le milieu du dix-septième siècle  
on en fit en cuivre rouge, qui ne valaient que deux  
deniers. De là cette expression populaire : « Il  
ne possède pas même un rouge liard. »

342. MOT CARRÉ.

E C L A I R  
C L A I R E  
L A R M E S  
A I M A N T  
I R E N E E  
R E S T E R

343. LOGOGRIPHE.

Braise. Brise. Bise. Bis. Bi

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM.  
Le baron à St Imier ; M<sup>lle</sup> Appoline Froidevaux  
à Saignelégier ; Gontran Moritz à St-Imier ;  
Charles Dentz à Porrentruy ; Alfred Marquis à  
Mervelier ; M<sup>lle</sup> Joséphine Keller à Pleigne ;  
Une collectionneuse connue à Porrentruy ; Et-  
variza à Porrentruy ; Les ascenseurs des échel-  
les de la mort à St-Imier.

348. ENIGME.

Pour exprimer son tourment, son émoi,  
L'affection veut toujours se comparer à moi ;  
Je suis l'emblème du génie,  
De l'éloquence et de la poésie ;  
On donne en me voyant le signal du danger ;  
Une pluie, un grand vent me feront disparaître ;  
Mais que faut-il pour me faire renaître ?  
Peu de chose, un souffle léger.

349. PROVERBE-ANAGRAMME.

Les Initiales des Anagrammes des vingt mots  
suivants forment un Proverbe de six mots.

Mare. — Lie. — Rôdeur. — Frêne. — Nat-  
te. — Noce. — Entier. — Ulster. — Terne. —  
Marché. — Vire. — Peine. Bilan. Ilote.  
— Navet. — Mari. — Ride. Rose. — Mire.  
— Brame.

350. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X du losange ci-après par  
des lettres de manière à former horizontalement  
et verticalement les mêmes mots dont voici les  
définitions :

X	1. — Domine la mer.
XXX	2. — Evénement fortuit.
XXXXX	3. — Vieux coffre.
XXXXXXXX	4. — Commande quatre hommes.
XXXXXXXXXX	5. — Sectateur de l'Islam.
XXXXXXXXXX	6. — Garanties.
XXXXX	7. — Essayer.
XXX	8. — Fatigué.
X	9. — Cœur de l'âne.

351. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Poète de l'antiquité qui, par les  
initiales de son Pays, de sa Ville natale, du  
Prince qui le protégea, et de ses deux principaux  
Poèmes, forme le mot :

IMAGE ?

➔ Envoyer les solutions jusqu'au mardi  
soir, 26 septembre.

## Lettre en patois d'Ajoie

An n'ò quasiment pu djasai d'âtre tchose que  
de "tempérance,, vou bin d' abstinence,,. El â  
vrai tot de même que ces dériés djoés, le trayin  
qu'an moénait pai cares et coénats, paramoins  
de ci fameux Djué qu'el aint recondannai pou  
fait de tréteriés, é in pô fait ai rébiai les tempé-  
rants ai peu les abstinentes. Mais ai velan dje bin  
repithiai, quand même les mairtchans de vins  
les voérin vouere ai tos les diailes.

Tot pairiè, ai fâ totes souetches de dgens pou  
faire in monde. Des boyous, an en ont vu de tot  
temps, ai peu des boyouses aïtot. Taint de pu de  
mâ ! mains ce n'â pe ai dire qu'ai ne fârait pe  
essayiè de les reviriè, vou bin d'en réduire le  
nombre. S'ai y é athje de peut chu lai tière, c'â  
bin in boyou, chutot enne boyouse !

An ot dje tot dit chu soli. An sait bin qu'ai  
y airait dje prou de misère à monde sains cé li.  
Les mâs de tote souetche tchoyant dje prou soi  
chu le pouère monde, sains se les attiré pai lai  
boyaisse. I seu poéchain de cés qu'in bon voerre de  
vin d'aivò desaimis n'é djemais épaivuriè — tote-  
fois etu qu'é composai la tchainson des "tennes  
que sont aidé piennes,, tot djoyeux compaignon  
qu'el était, allait, crais bin, in pô bin loin.

## Bons mots

Un négociant fait goû-  
ter à un connaisseur un  
nouveau cru dont il est  
propriétaire :

— Eh bien ! qu'en di-  
tes-vous ?

— Il est un peu jeune,  
répond le client en faisant  
la grimace.

— Précisément, dit le  
négociant, c'est un vin qui  
a de l'avenir.

\* \* \*

*Circonstance atténuan-  
te.* — L'avocat de la dé-  
fense : „Messieurs les ju-  
rés, veuillez je vous prie,  
avoir égard au fait que le  
prévenu étant dur d'oreille,  
n'est point en état d'en-  
tendre clairement la voix  
de sa conscience.

Ai y é enne meujure an tot.

Nos abstinentes, tempérants comme ai s'appe-  
lant, ne ne preniant pe pou des dgens trichtes. El  
aint des musiques ; ai tchaintantsains railai. C'oci,  
ce serait dje in progrès, car pou les tchainsons  
des boyous, in tchétiun dait savoi ai quoi s'en  
teni la dechus.

Moi, i me dit que tot comptai et tot raibaitu,  
les cabairièts dairint étre encoué bin aige d'é-  
tre débairraissè de éte rotte de boyous que faint  
ai savai tot le monde, et qu'an ne se sairait dé-  
combrai es houères. S'i éto mërre, i aïcencéro  
pai avainciè aïtant que possibje l'honère de pô-  
lice, ai pe, i ferò ai survoyiè les débits de gotte que  
sont lai pouejon des ménaïdges et des velaïdges.

Mères de familles, dites me s'i ai toué !

## Publications officielles.

*Ecole complémentaire.* Les jeunes gens qui  
désirent subir l'examen en libération de l'école  
complémentaire, doivent adresser, jusqu'au 1<sup>er</sup>  
octobre, à l'inspecteur primaire une demande  
d'admission, en y joignant leur livret scolaire  
ou des certificats équivalents, un extrait du re-  
gistre de naissances et 2 francs comme finance  
d'examen.

*Pêche.* Vu la baisse continue des eaux,  
la direction des forêts a interdit jusqu'à nouvel  
ordre toute espèce de pêche dans les districts des  
Franches-Montagnes et de Porrentruy.

## Convocations d'assemblées.

*Dampierre.* Le 8 octobre à 12 1/2 h. pour  
statuer sur la démission de l'adjoïnt.

*Soulce.* Le 17 sept. à 2 h. pour voter les ré-  
glements d'assistance, s'occuper d'un projet de  
route entre Soulce et Courfaivre etc...

*Montenol.* Le 24 à 2 h. pour nommer un  
conseiller, décider l'établissement du téléphone.

*St-Imier.* Le mercredi 20 à 8 1/2 du soir  
à la halle de gymnastique pour décider la con-  
struction d'un bâtiment pour les écoles profession-  
nelles et celle d'un chésal, aviser à trouver les  
fonds nécessaires.

## Cote de l'argent

du 13 septembre 1899

Argent fin en grenailles. fr. 104. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base  
pour le calcul des titres de l'argent des  
boîtes de montres . . . fr. 106. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.

## A la campagne.



Les porcs, en l'absence du berger, sont sortis de  
leur enclos et vont ravager le champ ensemencé du voi-  
sin.

Que fait le berger en ce moment critique, où il de-  
vrait être à son poste ? Où se tient-il ?